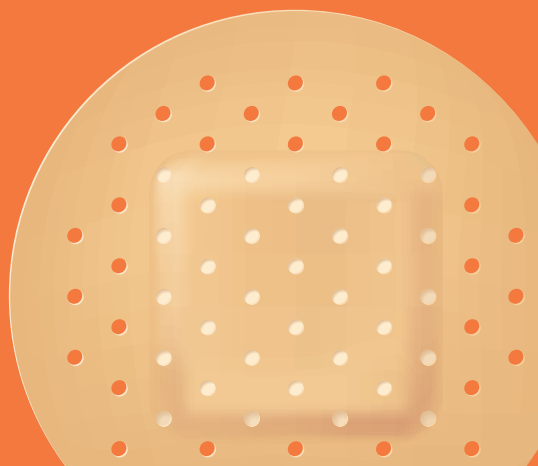


LA GRIPPE.

FAITES-VOUS VACCINER ICI.



Les pharmacies affiliées à Uniprix vous offrent la possibilité de vous faire vacciner contre l'influenza (grippe saisonnière) par un professionnel de la santé.

- Le service est offert à tous.*
- Les places sont limitées.
- Des frais peuvent s'appliquer.

Le saviez-vous?

- Les vaccins sont **sécuritaires**.
- Le vaccin contre l'influenza est **efficace pendant au moins 6 mois**.
- Recevoir ce vaccin **réduit les risques de complications, d'hospitalisations et de décès** pour vous et les personnes plus vulnérables autour de vous (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou ayant des maladies chroniques).



Prenez rendez-vous sans tarder auprès de l'un de nos professionnels de la santé.

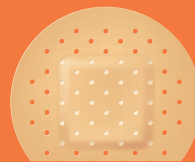
* Le vaccin peut ne pas convenir à certaines personnes.
Consultez votre professionnel de la santé pour plus d'informations.

Un message de vos pharmaciens-propriétaires affiliés à



LA GRIPPE.

FAITES-VOUS VACCINER ICI.



Réduire les risques de transmission de la grippe

La meilleure arme contre la grippe sera toujours la prévention. Diminuez vos risques de contracter cette maladie en :



- vous lavant souvent les mains avec de l'eau chaude savonneuse ou un gel antiseptique à base d'alcool pendant 20 secondes;



- ne partageant pas les objets personnels que l'on porte à la bouche;



- toussant et éternuant dans un mouchoir ou le creux de votre coude;



- restant à la maison si vous êtes malade;



- évitant de trop vous approcher d'une personne infectée;



- gardant vos mains loin de votre visage;



- nettoyant régulièrement les surfaces et les objets fréquemment utilisés à la maison et au travail.

La vaccination annuelle et l'adoption de saines habitudes de vie constituent également d'excellentes stratégies pour vous protéger.

Sauf exception, toutes les personnes âgées de plus de 6 mois peuvent recevoir le vaccin contre la grippe. La vaccination est, d'ailleurs, fortement recommandée aux personnes considérées comme plus vulnérables au virus en raison de leur âge, de leur profession ou de leur état de santé. Elle est également conseillée aux personnes moins fragiles afin de prévenir la transmission. Informez-vous auprès de votre professionnel de la santé.

Un message de vos pharmaciens-propriétaires affiliés à

